



N°174

Informations municipales
Juillet - Août 2015

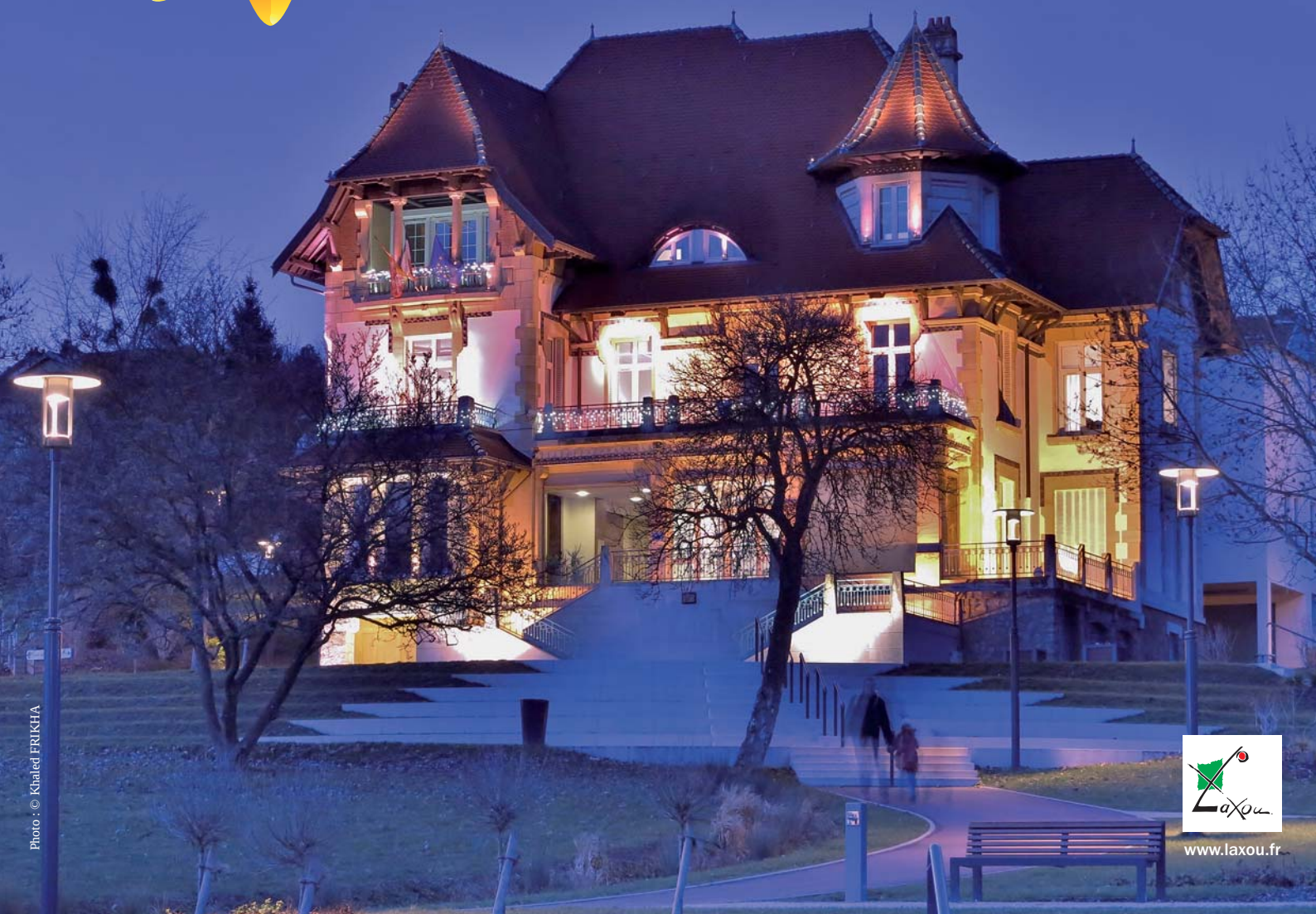
Laxou

actualités



Un soir, une commune p.6

> Vendredi 24 juillet à 20 h



Saint-Jo : déconstruction-reconstruction

L'activité sur le site Saint-Joseph n'a pas cessé depuis que le premier coup de pelleuse a été donné. L'entreprise de démolition déconstruit par phases l'ensemble des bâtiments : les dispositifs spécifiques de désamiantage ont été mis en place et toutes les règles de sécurité sont respectées.

Seuls deux bâtiments restent à démolir. Le plus haut nécessitera la venue d'un engin dédié à ce type particulier d'opérations. Des milliers de tonnes de gravats sont récoltées et broyées, puis les métaux sont récupérés et le béton est concassé (une partie sera réutilisée sur place pour les constructions futures).

Le chantier avance, le site est déjà en pleine phase de mutation !

Une première parcelle au bout de la rue Sydney Bechet est en cours de viabilisation, 18 pavillons et 46 logements y seront édifiés. La seconde parcelle comprendra 64 logements. Une résidence seniors, des bureaux et des commerces de proximité compléteront l'ensemble.

La Municipalité a œuvré pour que les permis de construire soient rapidement déposés. La phase de construction peut enfin commencer...



un support lu et apprécié

Grand merci à tous les lecteurs de Laxou Actualités qui ont répondu, par courrier ou courriel, à notre questionnaire !

Vous êtes très nombreux à le lire... et à le lire entièrement ! Vous appréciez particulièrement la diversité des sujets abordés, notamment ceux qui se rapportent à la vie pratique ou encore dépeignent des portraits de Laxoviens.

Dans les desiderata, on relève notamment le souhait de davantage d'informations sur les actions des Conseils de Proximité et un usage renforcé des réseaux sociaux pour la diffusion des informations.

Ces idées sont à l'étude... et déjà une nouvelle présentation dès ce numéro !

Aménagement vélo :

zone 30 et nouvelles bandes cyclables dans le quartier Zola-Sainte-Anne

Depuis plusieurs années, la concertation pilotée par **Laurence WIESER**, adjointe déléguée à l'urbanisme, avec l'association **EDEN** (Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien) et les services de la CUGN permettent d'avancer dans l'aménagement du partage de la voirie, pour tous les types de déplacements et pour le développement de l'usage du vélo. Une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'adoption par la Municipalité de Nancy de la proposition d'aménagement portée par la Ville de Laxou des axes Déroulède/Anatole France et Aristide Briand/rue de Laxou.

Dans les prochaines semaines, ces 2 axes seront aménagés avec une bande cyclable sécurisée qui permettra de faire le lien, Place de la Commanderie avec les voies cyclables de Nancy, et dès l'entrée de l'avenue Anatole France vers Laxou. L'entrée de Laxou et le quartier Sainte-Anne, ainsi que tous les axes jusqu'au boulevard Foch et la liaison avec la bande cyclable du boulevard de l'Europe seront dorénavant en zone 30.



Marquages au sol, panneaux aux entrées et sorties de voiries, toute la circulation dans ce quartier qui accueille écoles, lycée, commerces, square et parc sera ainsi réglementée pour favoriser une circulation apaisée. **Le carrefour Déroulède/Sainte-Anne bénéficiera d'un aménagement renforcé afin de sécuriser le passage piéton de l'avenue Paul Déroulède.**

Bon à savoir concernant la limitation à 30 km/h :

- elle commence au niveau du panneau limitant à 30 km/h ;
- elle s'arrête soit au niveau du panneau « 30 » barré, soit après la prochaine intersection de rue.



Les beaux jours sont vraiment là et les vacances d'été se profilent à l'horizon.

C'est avec sérénité que je veux aborder cette période, ainsi que la rentrée suivante.

A quoi bon ressasser le sempiternel refrain de la disette financière qui touche Laxou comme toutes les autres communes françaises où la gestion est un réel casse-tête financier et mine le moral des concitoyens ? Il ne faut pas se voiler la face, la crise est là, durable, les difficultés financières des collectivités locales aussi.

Cependant, à Laxou, nous avons su anticiper et quotidiennement, toute l'équipe municipale travaille activement à maintenir une qualité de services dédiés à toutes les tranches d'âges, tout en proposant des manifestations culturelles, sportives, ludiques tout au long de l'année.

C'est ainsi que vous trouverez dans les pages suivantes les événements de l'été ainsi que le memento pratique des ouvertures des sites municipaux, ou encore les conseils de prudence sanitaire et de sécurité à respecter cet été.

Les belles paroles, les scénarii utopistes, les discours partisans de celles et ceux qui se tiennent confortablement calés dans leur fauteuil, en spectateurs, n'ont plus de place dans ce contexte. **Nous sommes et restons dans l'action, en prenant des décisions déterminantes pour l'avenir de notre commune.**

Mais le début de cette période estivale a été émaillé d'incidents, d'indélicatesses, de non-respect des règles, des biens ou des personnes... **Je me dois de rappeler les règles de civisme et de respect qui font le bien vivre ensemble et le bon vivre à Laxou.**

En effet, la Police Nationale a interpellé ceux qui ont dégradé les bâtiments de l'AFPA boulevard Foch. Dans un même temps, des interventions ont été nécessaires pour rappeler les règles d'utilisation de barbecues sur les aires publiques, ou encore régler des problématiques de nuisances sonores, d'usage de deux-roues motorisés, d'incivilités, de déjections canines ... Des parcs, des jardins, des bâtiments publics ou privés sont le lieu de dégradations commises par quelques désœuvrés, mais obligeant à des réparations coûteuses ou à la fermeture des sites, ce qui est préjudiciable à tous.

Je ne peux que faire appel au bon sens, à la vigilance, à la solidarité et au respect de chacun.

Bon été à toutes et à tous !

Laurent Garcia
Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 11 juillet de 9h à 11h, salle du Conseil de la Vie Locale au Village.

Un projet pédagogique de la maternelle Albert Schweitzer récompensé par le prix académique de l'innovation !

Le projet « de l'enfant à l'élève, cocooner la mue » a vu le jour à la rentrée dernière à la maternelle Albert Schweitzer.

Il consiste à prendre le temps d'accueillir chaque parent et chaque nouvel élève à son arrivée en Petite Section grâce à une réunion de bienvenue dès le mois de juin, ainsi que lors d'une rentrée échelonnée ponctuée par une rencontre individuelle proposée à chaque famille ou à chaque éducateur.

Ce projet permet de créer un climat de confiance en accueillant chacun dans les tout premiers pas de la scolarité autour d'un relationnel famille-école, humain et chaleureux.



Ce projet « en réseau » intègre les enfants venus de la Pouponnière du Réseau Éducatif de Meurthe-et-Moselle associé au Dispositif de Réussite Educative de la Ville de Laxou.

Toutes nos félicitations !

- **ACTUALITÉS** 2 - 4
- **ÉDITO** 3
- **ÇA SE PASSE CET ÉTÉ À LAXOU** 5 à 10
- **PETITE ENFANCE / VIE SCOLAIRE** 11
- **SÉCURITÉ, SANTÉ** .. 12 à 13
- **ÉLUS MINORITAIRES, RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE** 14
- **PORTRAITS** 15
- **RÉTROSPECTIVE** 16

Directeur de la publication :

Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou -
Ont collaboré à ce numéro : Laurence WIESER, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Christian MACHIN, Naima BOUGUERIOUNE, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Olivier ERNOULT, Guilaine GIRARD, Stéphanie MUEL, Matthieu EHLINGER, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Stéphane HERVEUX, Annie CAMPANER.

Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670
Imprimeur : Imprimerie Moderne. Contact mairie : Tél. : 0383905454 - Fax: 0383901966 - Courriel: contact@laxou.fr
Site Internet : www.laxou.fr



Laxou Actualités est imprimé sur un papier issu d'une éco-gestion responsable des forêts.



Informations pour la création du Conseil Citoyen aux Provinces

La Loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 24 février 2014 crée les conseils citoyens.

La mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Les principes généraux qui guident l'action des conseils citoyens sont : liberté, égalité,

fraternité, laïcité et neutralité. D'autres principes renvoient aux enjeux démocratiques et opérationnels au sein des conseils citoyens : souplesse, indépendance, pluralité, parité, proximité, citoyenneté et co-construction.

Composition des conseils citoyens

Chaque conseil citoyen comprend deux catégories de membres : d'une part, des habitants du quartier concerné et d'autre part, des représentants d'associations et acteurs locaux. Selon leur volonté et sur la base de l'accord qu'ils devront trouver, seront définis localement les modalités d'organisation et le nombre de personnes tirées au sort.

a. Le collège « habitants »

Le collège « habitants » doit constituer à minima 50 % des membres du conseil citoyen. Ce collège « habitants » doit, par sa composition, garantir la parité entre les femmes et les hommes. Il doit également tendre à être représentatif des différentes composantes de la population du quartier. Il doit plus particulièrement permettre de

donner une plus grande place aux jeunes et renforcer ainsi leur participation à la vie démocratique.

b. Le collège « associations et acteurs locaux »

Le collège « associations et acteurs locaux » permet de garantir la représentation :

- d'associations et de collectifs directement implantés dans le quartier prioritaire concerné ;
- d'acteurs de terrain, exerçant une activité professionnelle ou non lucrative au sein du quartier et ne présentant pas de lien direct avec l'un des acteurs institutionnels déjà représentés au sein des instances du Contrat de Ville : il peut s'agir, par exemple, des commerçants, de petites entreprises ou encore de médecins et professions paramédicales installés dans le quartier.

Afin de donner les informations sur cette création, une réunion est organisée par la Municipalité vendredi 10 juillet à 18 h, Espace Europe.

> Le saviez-vous ?

• Points du Règlement Sanitaire Départemental :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente,

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères non autorisés sont interdits. Après mise en demeure du Préfet, les dépôts existants non autorisés par arrêté préfectoral et présentant des risques graves pour l'environnement seront supprimés selon la procédure prévue par le code de la santé publique et les textes pris en application de la loi relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le brûlage à l'air libre des déchets est également interdit. Le traitement des déchets doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur. Les contrevenants s'exposent à une amende de 65 €.

• Déjections canines

Les chiens doivent faire leurs excréments liquides et solides dans les caniveaux. Les contrevenants s'exposent à une amende de 42 €.



Naissances :

- **Carlson GOETZ** né le 30 décembre 2014 fils de Anthony GOETZ et Laetitia JACQUEMET
- **Maxime MONNIN** né le 23 janvier 2015 fils de Sylvain MONNIN et Alexandra PETITJEAN
- **Mohamed MAIZI** né le 09 mars 2015 fils de Rachid MAIZI et Mebarka ZOUAOU

Mariages :

- **Samedi 18 avril 2015** entre Monsieur Olivier GENEST et Madame Amandine LUCE
- **Samedi 09 mai 2015** entre Monsieur François FUMERON et Madame Sandrine POLLEVEYS
- **Vendredi 22 mai 2015** entre Monsieur REMUS-LUCIAN MOCA et Madame Norma LIRIA ROSARIO
- **Samedi 23 mai 2015** entre Monsieur Jean-Brice LANNES et Madame Sarina MICCICHE
- **Samedi 13 juin 2015** entre Monsieur Adrien PERROT et Madame Charlotte SOUCASSE
- **Samedi 27 juin 2015** entre Monsieur Patrick SAGORIN et Madame Jeanne DION



Ce qui change sur le réseau Stan à partir de l'été 2015



	Semaine scolaire		Semaine vacances		Samedi		Dimanche et jours fériés				
	aujourd'hui	à partir du lun 31 août 2015	aujourd'hui	à partir du lun 29 juin 2015	aujourd'hui	à partir du sam 4 juillet 2015	aujourd'hui	à partir du dim 5 juillet 2015			
1	5' De 4h30 à 23h30		10' matin 8' a-m De 4h30 à 23h30	8' De 4h30 à 23h30	10' matin 7' a-m De 4h30 à 23h30		20' matin 15' a-m 10' soir De 5h30 à 00h				
2	5' HP 10' HC De 5h à 23h30	8' De 5h à 23h30	10' De 5h30 à 23h30	15' De 5h30 à 23h30	10' De 5h30 à 23h30		15' De 6h30 à 23h30	20' De 6h30 à 23h30			
3	10' De 5h15 à 21h30	10' HP 15' HC De 5h15 à 21h30	15' De 5h15 à 21h30		15' De 5h15 à 21h30	20' De 5h15 à 21h30	30' De 6h30 à 21h30	30' De 7h30 à 21h			
4											
5	10' HP 30' HC De 5h15 à 21h		20' HP 40' HC De 5h15 à 21h30		30' matin 15' a-m De 5h30 à 21h	30' De 5h30 à 21h	60' matin 30' a-m De 6h30 à 21h	60' De 7h30 à 20h30			
6 16	20' HP 60' HC De 5h15 à 21h		20' HP 60' HC De 5h15 à 21h		60' matin 30' a-m De 5h30 à 21h						
7	15' HP 30' HC De 5h15 à 21h		20' HP 40' HC De 5h15 à 21h		30' matin 15' a-m De 5h30 à 21h	30' De 5h30 à 21h					
8											
9											
10											
11	20' HP 40' HC De 5h30 à 21h		20' HP 40' HC De 5h30 à 21h*		40' matin 20' a-m De 5h30 à 21h	40' De 5h30 à 21h	60' De 6h30 à 20h30	60' De 7h30 à 19h30			
12											
13					40' De 5h30 à 21h	40' De 5h30 à 21h					
14											
15	20' HP 30' HC De 5h30 à 21h	20' HP 40' HC De 5h30 à 21h	20' HP 40' HC De 5h30 à 21h		30' matin 20' a-m De 5h30 à 21h	40' De 5h30 à 21h	Aucun service	Aucun service			
17	20' HP 40' HC De 6h45 à 19h		20' HP 40' HC De 6h45 à 18h	40' De 6h45 à 18h	40' De 7h à 19h	60' De 7h à 19h					
18	60' De 7h à 18h		60' De 7h à 18h	60' HP De 7h à 18h	60' De 7h à 18h	60' HP De 7h à 18h					
19	40' De 6h45 à 20h		40' De 6h45 à 20h		40' De 6h45 à 20h	60' De 6h45 à 20h	60' De 7h à 20h				
Autres lignes	Aucun changement sur les lignes P'tit Stan, Mobistan, Taxistan et Stanplus										

* Ligne 13, semaine vacances : dernier départ 20h30.

Légende : HP = heures de pointe et HC = heures creuses.



Lundi 13 juillet 2015

- 19h30 musique d'ambiance | ● 20h00 bal populaire avec l'orchestre **José PEREIRA**.
 - 22h45 feu d'artifice dans le parc Pol Choné de l'Hôtel de Ville. | ● Oh : fin des manifestations
- Buvette et restauration sur place.

« Eau en pied d'immeubles »



La Confédération Générale du Logement en Meurthe-et-Moselle (C.G.L 54) organise une manifestation d'éducation à l'eau et à l'environnement, en partenariat avec les bailleurs, le Grand Nancy et les acteurs associatifs : « Eau en pied d'immeubles ».

- En les responsabilisant pour les rendre acteurs dans leur espace d'habitat.

Il se déroulera sur trois jours consécutifs sous forme d'activités variées : explication détaillée des factures d'eau, bar à eaux, jeux et stands ludiques et pédagogiques à destination des enfants et de leurs parents, ...

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une **démarche de cohésion sociale** :

- En incitant les locataires et les habitants à s'approprier, à comprendre et à gérer l'élément naturel qu'est l'eau,
- En les incitant à adopter un comportement citoyen,
- En les sensibilisant au respect de l'eau et de ses usages,

Au cours de ces après-midis festifs, un grand jeu – concours avec tirage au sort sera proposé à l'ensemble des participants et des familles qui se verront offrir la possibilité de faire une descente en kayak sur la Moselle de Pont-Saint-Vincent à Maron.

Renseignements au 03 83 90 86 86.

du mercredi 15 au
vendredi 17 juillet inclus
de 14h00 à 17h30

Esplanade verte (en face du
Gymnase de l'Europe)
Avenue de l'Europe aux
Provinces



L'Office de Tourisme propose cet été « UN SOIR, UNE COMMUNE » à Laxou



A l'initiative de l'Office de Tourisme, un nouveau type de visite a été imaginé.

Cette nouveauté repose sur la découverte du territoire du Grand Nancy et permet le temps d'une soirée à une commune de présenter ses atouts au public local et aux touristes de passage.

La Ville de Laxou s'est associée immédiatement à cette opération et organise un programme développé par **Philippe BRUANT**, Docteur en Géographie, Laxovien bien connu pour ses conférences sur la Grande Guerre et ses interventions en milieu scolaire.

**Vendredi 24 juillet 2015 à 20h,
rendez-vous avenue Paul Déroulède.
(Durée approximative : 1h30).**

Les inscriptions préalables sont obligatoires et devront être effectuées auprès de l'Office de Tourisme :

- dans les locaux de l'Office de Tourisme, place Stanislas (de 9h à 19h du lundi au samedi et de 10h à 17h le dimanche et les jours fériés)
- sur le site internet www.nancy-tourisme.fr avec une réduction de 10 %
- par téléphone (paiement par carte bancaire obligatoirement) au 03 83 35 22 41

Une participation de 5 € sera demandée à chaque visiteur.

Renseignements à l'Office de Tourisme, Place Stanislas : 03 83 35 22 41.

« Les mémoires d'un sapeur », nouveau livre de **Philippe BRUANT**, est annoncé par l'éditeur Gérard Louis en septembre 2015 pour le Livre sur la Place.

Il s'agit des mémoires d'un sapeur du génie, confiées par une Laxovienne, **Myriam WETZSTEIN**, petite-fille de l'auteur. Ce sapeur combat au Bois-le-Prêtre, à Verdun, à Vauquois, en Italie, dans la Somme : il raconte non seulement les combats, mais explique la technique de construction des tranchées et de la guerre des mines.

L'ouvrage sera illustré de documents d'époque et de photos de l'aspect actuel des sites évoqués.

Vendredi 24 juillet à 20h

Hôtel de Ville de Laxou : témoignage d'une architecture en accord avec un style de vie

Avenue Paul Déroulède

- l'environnement – le site
- de 1913 à 1924
- l'architecte : Fernand César
- Saint-Just Pequart

Vue du Parc

- impressions visuelles – le paysage
- la maison vue d'en bas
- les niveaux

La façade Sud

- observation
- les matériaux
- la vue vers l'Est et le Sud

Côté Est – Côté Ouest

- observation
- les matériaux

Intérieur

- la vie aux « Charmettes »

Conclusion – Discussions

- verre de l'amitié sur le parvis
Gilbert Antoine de l'Hôtel de Ville

LES ACCUEILS DE LOISIRS, UN BON MOYEN POUR SE DIVERTIR ET REPARTIR AVEC DE BONS SOUVENIRS !!!

Accueil de Loisirs Municipal : le Royaume de Larzuls.

Une période bien remplie se prépare...

Cet été, le Royaume de Larzuls ouvrira ses portes du 6 juillet au 14 août 2015 aux enfants de 3 à 16 ans de 8h30 à 17h30 (avec possibilité de restauration et de garderie du matin et du soir). Les enfants sont encadrés par un personnel diplômé (animateurs titulaires du BAFA, intervenants diplômés et qualifiés et possédant les compétences en animation socioculturelle). Le programme d'activités sera varié, favorisant les échanges avec les autres, le divertissement, la découverte et aussi, parce que c'est quand même les vacances, le plaisir de se reposer !



Pour cette session, au mois de juillet l'équipe d'animation proposera diverses activités autour du thème du « livre » et pour le mois d'août, le thème sera les « arts et de la culture ». Plusieurs rencontres sportives seront organisées et comme à chaque période, il sera régulièrement proposé des sorties à la journée.

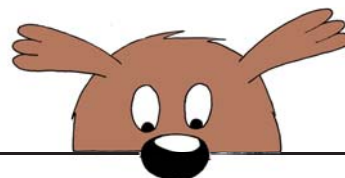
Pour les ados, le programme sera composé de sorties ludiques, de grands jeux, de rencontres sportives, et de la mise en place d'un accueil jeunes chaque matin autour d'un babyfoot, d'une table de ping-pong, de jeux de sociétés, de jeux vidéo, afin de favoriser les rencontres et les projets à venir.

Enfin, cette session permettra de préparer la prochaine édition du Livre sur La Place au cours de laquelle Laxou aura la chance d'accueillir **Raymond DOMENECH**... nul doute que les enfants auront plein d'idées pour sa venue !

Et, dès la rentrée, les mercredis après-midis récréatifs reprennent !

Renseignements et inscriptions pour toutes ces activités :
Maison de la Vie Associative et du Temps Libre - 15 rue du 8 Mai - Laxou - 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

Les conseils de Maurice pour un été ludique... mais studieux !



Les vacances d'été vont te permettre de te détendre, de t'amuser. Cependant, si tu veux faire des révisions ou préparer la rentrée prochaine d'une manière ludique, amusante, sais-tu que tu peux accéder au site « toutapprendre.com » ?

C'est très simple ! Il suffit d'être laxovien, et d'être inscrit à la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Si tu as moins de 18 ans, c'est gratuit. Lorsque tu t'inscriras, on te donnera une carte et donc un numéro d'abonné ainsi qu'un code d'accès. Tu vas ensuite sur le site www.reseau-colibris.fr, tu cliques sur « se connecter » en entrant ton numéro d'abonné et le code d'accès et ainsi tu accéderas aux ressources numériques en ligne « toutapprendre.com » et là tu feras ton choix de thématique d'apprentissage.

Il y a des cours, des exercices, et des quiz pour tous les niveaux de classe, du CP au BAC Pro, mais aussi des autoformations en bureautique, informatique, multimédia, code de la route, langues et musique.

N'oublie pas de te munir de ta carte dès maintenant, et bonnes vacances à toi !



Dans les Médiathèques

Pour les 4 – 10 ans... et plus !

A chacun son p'tit atelier

La Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion organise, du 7 juillet au 31 août, des ateliers ludo-éducatifs les jeudis et samedis après-midis. Elle propose à chacun de vivre des aventures inédites dans une joyeuse ambiance : atelier dessin BD, peinture, jeux de plateau, histoires dont vous êtes le héros, lecture de contes, histoire du jeu vidéo, jeux de société, fabrication de marque-pages, origami, chasses au trésor, enquêtes, calligraphie... et bien d'autres surprises !

Rendez-vous les jeudis et samedis de 14h30 à 16h00 pour les 6 – 10 ans et de 16h15 à 17h00 pour les 4 – 6 ans.

... et pour les 6 – 18 ans un atelier Ressources Numériques les mercredis de 10h30 à 12h00 avec présentation et initiation à l'utilisation des différentes plateformes proposées par le portail CoLibris : soutien scolaire du CP à la Terminale, autoformation dans de multiples domaines comme les langues, la bureautique, le code de la route, les cours de musique... sans oublier la presse en ligne. Entrée libre et gratuite.

Renseignements au 03 83 28 71 16.



« Sentiers des contes »



C'est la 18^e édition : chaque année, le parcours change ainsi que les histoires. 6000 personnes environ ont déjà participé à ces sorties !

La durée est courte, 1 h maximum, afin d'inciter le public à vouloir découvrir par la suite d'autres sentiers. Cette année, c'est le secteur Fond de Lavaux qui sera « exploré »... Et l'histoire sera une surprise !

Les jeudis de juillet à 18h
Rendez-vous place du Jet d'eau
Gratuit, tout public et sans
réservation

3 arrêts prévus : après remontée vers sentier des sources (parking)

- **1^{er} arrêt** : verger ouvert, au dessus du croisement en triangle des sentiers.
- **2^e arrêt** : croisement bas des marches, sentier des sources/ sentier Fond de Lavaux
- **3^e arrêt** : croisement rue de Lavaux/sentier de Lavaux, terrain plat ouvert.

Grand merci au bénévole passionné **Patrick BERGER**, conteur/orgue de barbarie !

Renseignements :

<http://monsieur.wanadoo.fr/bergerpatrick>
03 83 41 39 66.

Chantal KAHL, conteuse :
chantal.kahl@wanadoo.fr

Mercredi 26 août, dès 17 h 30

Festival Sauvage, parc d'agrément du
Champ-le-Bœuf.
Nature, Festivités, Ciné plein air.
Renseignements www.festivalsauvage.org



Les Navettes de la Ville à la Forêt de Haye du 6 juillet au 1^{er} août



Comme tous les ans, il est possible de se rendre en forêt au cours de l'été pour profiter de ce lieu de détente à quelques minutes de la Ville ! **Renseignements : 03 83 90 86 86.**

Séance de dédicaces

Auteure de romans régionaux, de nouvelles, de poésies, **Noëlla CAILLY** présentera « La fille de l'eau » et « Quand l'eau murmure », qui évoquent respectivement le monde des marinières et celui des éclusiers, mondes qu'elle connaît bien puisqu'elle est née et a passé son enfance sur une péniche.

Elle présentera son dernier livre, paru cette année sous le titre « Le temps des moissons ». Avec cet ouvrage, elle signe son huitième roman, récit d'une saga familiale qui se déroule dans une ferme lorraine au début du XX^{ème} siècle.



Noëlla CAILLY dédicacera également un recueil de poèmes pour enfants intitulé « Les histoires de Guizmo ».

Bibliothèque-Médiathèque
Gérard Thirion - 17 rue de
Maréville.
Renseignements au
03 83 28 71 11.

Samedi 29 août, de 15 h à 18 h,
Noëlla CAILLY, romancière lorraine, dédicacera
plusieurs de ses livres à la Bibliothèque-
Médiathèque Gérard Thirion.

Samedi 5 septembre

> Bienvenue à Laxou

Vous habitez Laxou depuis peu ?

Le Maire Laurent GARCIA et l'équipe municipale seront heureux de vous accueillir pour vous souhaiter la bienvenue, vous présenter la ville et son histoire, ses services, ses projets...

Nous vous invitons à un moment de découverte et d'échange qui sera l'occasion pour l'équipe municipale de répondre aux différentes questions que vous vous posez sur votre nouveau lieu de vie.

Programme de la matinée :

- 9 h 30 : petit-déjeuner d'accueil au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), 23 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf
- 10 h 15 : visite commentée de la commune en bus
- 11 h : visite de l'Hôtel de Ville suivi d'un apéritif
- 12 h : retour au CILM en bus

Pour les participants qui le désirent, un bus partira du parking de la Mairie vers le CILM à 9 h.



**Participez à
cette matinée !**

Inscrivez-vous dès à présent,
directement sur notre site
Internet www.laxou.fr, ou par
téléphone au 03 83 90 54 70.

> Forum des Associations

14 h-17 h

Gymnase de l'Europe, Avenue de l'Europe, aux Provinces
Renseignements : 03 83 90 54 88.



CIRCULATION

Une bonne conduite pour une sécurité renforcée

La sécurité dans les déplacements est un engagement fort de la Municipalité et de nombreux dispositifs sont mis en place dans ce sens. Les travaux de voirie engagés par la Ville ont permis, par des aménagements adaptés, de répondre notamment à l'attente des riverains qui dénonçaient une vitesse excessive.

Dans la rue du Petit-Arbois et la rue de la Forêt, par exemple, **des zones de rétrécissement de voie** ont été mises en place n'autorisant qu'une seule voie de circulation ainsi que panneaux verticaux précisant les nouvelles règles de priorité.



Le panneau carré avec deux flèches dont une blanche indique que vous avez la priorité sur le véhicule venant en face, à l'inverse, le panneau rond avec deux flèches indique que vous devez laisser le passage, **c'est une règle de priorité.**

Le non-respect de cette règle du code de la route est sanctionnable par une amende forfaitaire de 35 €.

Les transports en commun empruntent des voies qui leur sont dédiées et des voies partagées avec l'ensemble des autres usagers. Certains arrêts se font sur la voie de roulement, les conducteurs des véhicules derrière le bus doivent respecter le code de la route et ne pas dépasser si une ligne blanche continue est au sol. Peuvent être cités en exemple l'arrêt « LAXOU PROVINCES » du boulevard de l'Europe et l'arrêt « VICTOIRE » avenue Paul Déroutière.

Les contrevenants se mettent eux-mêmes en danger et risquent de provoquer un accident à un carrefour, avec un véhicule venant d'en face ou de renverser par manque de visibilité et de précipitation une personne sur un passage piétons.

Le franchissement d'une ligne blanche est sanctionnable par une amende de 135 € et un retrait de 3 points.

La volonté de la Municipalité est de proposer des dispositifs visant à renforcer la sécurité, et chacun se doit de respecter les règles mises en place.

UN PANNEAU QUI NE PEUT ÊTRE IGNORÉ

(Comme un refus de Cédez le passage)



Ce panneau
vous indique que
vous n'avez pas
la priorité.



Ce panneau vous
indique que vous
avez la priorité.

En cas de non-respect de ce dernier, vous encourez une amende forfaitaire de 35 €.



Tout au long de l'été ...

Bien marcher et bien courir

L'été et les beaux jours sont là et tout se prête à sortir et à profiter de la nature : Laxou offre une diversité de pratiques pédestres pour bien profiter de cette nouvelle saison !

Si pratiquer une activité physique est gage de santé, c'est aussi se remotiver, aller à la rencontre des autres, oublier les tensions professionnelles ou personnelles et se libérer l'esprit. Pour le flâneur ou le randonneur, le sportif occasionnel ou le jogger confirmé, Laxou déroule ses sentiers et son parcours de santé où chacun pourra trouver satisfaction.

Longues ou courtes, toujours étalonnées, les distances proposées permettent de varier les plaisirs et les efforts !

Le guide des 15 kilomètres de sentiers, disponible en Mairie et sur www.laxou.fr, recense 4 circuits adaptés pour tous, qui permettent de profiter d'ambiances, pay-



sages et patrimoine différents. Le parcours de santé de la Sapinière est fort de ses deux boucles : une de 2500 mètres, et l'autre de 1600 mètres étalonnée tous les 100 mètres, pour s'initier à la randonnée ou à la course à pieds.

Toutes ces infrastructures mises à disposition de tous se doivent d'être respectées au même titre que la nature et l'environnement : il appartient également à tous d'y faire respecter, par d'éventuels indéclicats, les règles élémentaires du savoir-vivre et du bien vivre ensemble.

Alors, à vos lunettes de soleil, vos baskets, chapeaux, sans oublier pique-nique et sac contenant tout le nécessaire à votre sortie et lancez-vous sur ces différents parcours : cette activité estivale aidera à entretenir sa santé, à développer un sentiment de bien-être et de satisfaction qui gardera chacun en pleine forme pour la rentrée !

Concours des maisons, balcons fleuris et potagers : c'est parti !

En groupe ou individuellement, les membres du jury composé d'élus, des membres des conseils de proximité, d'associations ou de passionnés de jardinage scruteront désormais, et tout au long de l'été, jardins, balcons ou potagers !

Résultats samedi 17 octobre lors de la remise des prix et du troc plantes d'automne.



Récolte au Jardin des 1000 fleurs : tous les mercredis matin



Pour vous régaler de bons légumes fraîchement cueillis du jardin, c'est très simple ! Rendez-vous chaque mercredi matin tout au long de l'été à partir de 9h au jardin des 1000 fleurs de la Régie de Quartier Laxou Provinces. Le jardin se situe en contre-bas de l'avenue du Bois-Gronée dans la partie des sentiers de Saint-Arriant. Vous y accédez par la rue de l'Embanie ou le haut de la rue de la Tarrère.



HORAIRES DURANT L'ÉTÉ

Du lundi au vendredi

- **Hôtel de Ville :**
8h30 – 12h et 13h – 16h30
- **Etat-civil :**
8h30 – 16h30
- **CCAS**
8h30 – 12h et 13h – 16h30
- **MVATL**
8h30 – 12h et 13h – 16h30



- **La crèche Hänsel et Gretel et la Halte-Garderie** seront fermées du lundi 27 juillet au vendredi 14 août 2015, réouverture lundi 17 août.
- **La ludothèque** sera fermée du mardi 21 juillet au lundi 17 août inclus, réouverture mardi 18 août.
- **Le relais emploi** sera fermé du lundi 3 au vendredi 21 août 2015 inclus, réouverture lundi 24 août.
- **Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion**
17, rue Maréville
14h – 18h mardi, jeudi et vendredi
10h – 18h mercredi et samedi
- **Bibliothèque-Médiathèque du CLB – CILM**
23, rue de la Meuse
14h – 18h mardi et mercredi
Fermeture du lundi 3 au lundi 24 août inclus, réouverture mardi 25 août.
- **CILM**
8h30 – 12h et 13h30 – 17h lundi, jeudi et vendredi
8h30 – 12h et 13h30 – 18h mardi et mercredi
Le CILM est fermé du lundi 3 au dimanche 23 août, réouverture lundi 24 août.

Dimanche 6 septembre

Vide-greniers de 7 h à 18 h

Parc d'agrément du Champ-le-Bœuf
Renseignements : 06 70 17 18 23.

Promenons-nous dans les bois, Laxou-La Sapinière

9 h 30 à 17 h

VTT, Rando, Poney, Jeux, Concours
d'adresse, Land Art, ...

Brasseur artisanal et buvette
(Sortie chauves-souris samedi soir
5 septembre à 20h, sur inscription)



Spectacle musical, découverte de la ferme et visite de leur future école maternelle : un beau programme pour les petits laxoviens !



Les enfants de la crèche familiale, de la crèche Hänsel et Gretel ainsi que ceux de la halte-garderie ont assisté au spectacle « Rêves et ritournelles » des Guillardoux.

Ce spectacle musical, empreint de poésie et d'originalité, a ravi la cinquantaine d'enfants présents accompagnés des équipes d'encadrement, des assistantes maternelles et des parents.

Mardi 9 Juin, les enfants de la halte-garderie et de la crèche Hänsel et Gretel se sont rendus quant à eux à Courcelles (près de Sion) pour une découverte des animaux de la ferme et surtout des fameux alpagas ! Tout ce petit monde s'est promené à travers le domaine, ravi d'observer pousins, lapereaux, et autres petits alpagas. Les enfants ont même donné du foin aux vaches et aux veaux !



Ce fut une très belle journée de découverte pour tous.

Autre fait marquant, cette année encore, le partenariat entre les structures municipales petite enfance et les écoles de Laxou a été maintenu afin de favoriser l'intégration des enfants à l'école.

En effet, les enfants, accompagnés de leurs parents et des professionnels des structures, ont pu bénéficier d'une visite et d'une rencontre avec leur futur enseignant dans l'établissement qui les accueillera à la rentrée prochaine. Au programme : visite de l'école, découverte des classes et jeux, passage aux toilettes, collation, jeux dans la cour de récréation.

Cette visite aura permis aux enfants et à leurs parents de se familiariser avec leur futur environnement scolaire et de mieux appréhender la rentrée...

VIE SCOLAIRE

Batigère Nord-Est donateur informatique

Il y a 6 ans, la commune débutait le programme pluriannuel de dotation informatique des écoles laxoviennes.

C'est ainsi que la Municipalité équipe les groupes scolaires en ordinateurs, écrans, vidéoprojecteurs et Tableaux Blancs Interactifs, chaque année et au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

C'est dans ce cadre que Serge GLUMINSKI, un Directeur de Batigère Nord-Est, a pris l'initiative de faire don à la Ville de Laxou d'une douzaine d'ordinateurs renforçant ainsi son partenariat avec la commune et son implication auprès des jeunes avec la volonté de contribuer au développement des diverses actions pédagogiques engagées par les écoles.

C'est avec grand plaisir qu'Aude - Claire JENGEORGE, Directrice de l'école élémentaire Albert Schweitzer, a pris possession de ce matériel qui est un réel soutien pour les enfants scolarisés dans les écoles de la commune, en présence des élus et du service Education municipal.

Un grand merci à Batigère Nord-Est.



SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

- Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste.

- Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés. Utilisez efficacement les équipements de protection :

- La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

- Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance.

- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage... L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

- Sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions « veuf » pour les hommes, « madame », « mademoiselle » ou « veuve » pour les femmes.

- Placez en lieu sûr et éloignez des accès vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. (Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !)

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches, notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur

SE PREMUNIR CONTRE LE VOL A LA FAUSSE QUALITE



- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur si vous en possédez un. Pensez à vous équiper de tels dispositifs si vous n'en êtes pas pourvu.

- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer et appelez la police municipale au 03 83 90 54 90.

- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires si vous le souhaitez.

- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

- Malgré tout, si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

LES PICKPOCKETS ET LE VOL A L'ARRACHE DU SAC A MAIN



- Faites vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou tout autre revenu et dissimulez aussitôt vos espèces.

- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arboriez pas de bijoux trop voyants. Les valeurs que vous détenez seront mieux protégées dans les poches intérieures munies de fermetures que dans les poches latérales ou arrière de vos vêtements.

- Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.

- Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé. En cas d'agression, criez au secours.

- Soyez particulièrement vigilant en cas de mouvement de foule (heure de pointe, entrée et sortie de grands magasins, etc.), moments d'action privilégiés par les pickpockets.

- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir des intentions malveillantes.

Conseils de





LE VOL AU DISTRIBUTEUR DE BILLETS

- Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque.



- Si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.

- Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille. Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.

- En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.

- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

Sécurité

PRÉVENTION DE LA CANICULE

Le plan de gestion de la canicule au niveau départemental, défini avec les services de l'Etat, prévoit le repérage des personnes dites vulnérables à domicile.

Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invité(es) à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en téléphonant au 03 83 90 86 86 pour communiquer vos coordonnées et des renseignements utiles tels que les personnes à prévenir en cas d'urgence. Ce fichier est confidentiel et tenu à la disposition du Préfet de Meurthe-et-Moselle.

CONSEIL EN CAS DE CANICULE

Les personnes âgées et les nourrissons sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation.



L'avancée en âge induit une diminution de la sensation de soif, c'est pourquoi il est indispensable de respecter le principe suivant : **boire régulièrement, de préférence de l'eau tout au long de la journée.**

Utilisez un brumisateur ou des lingettes humides pour vous rafraîchir. Prenez des bains ou des douches.

Habillez-vous légèrement.

Fermez volets et fenêtres et profitez de la nuit, lorsque la température extérieure baisse, pour provoquer des courants d'air dans votre logement.

Limitez les sorties et restez au frais. Dans tous les cas, si vous devez sortir, il est indispensable de vous munir d'une bouteille d'eau et d'un chapeau.

Il est préférable de sortir tôt le matin ou en fin d'après-midi en marchant à l'ombre. L'idéal est de limiter les efforts inutiles.

Faites savoir à votre voisin, un ami ou le gardien d'immeuble si vous devez rester seul(e). Pour votre sécurité, il existe des appareils de téléalarme, renseignez-vous auprès du CCAS.

Ecoutez les informations afin de suivre la situation et vous protéger en cas de pic de pollution.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien surtout si vous souffrez de pathologies cardio-vasculaire ou d'insuffisance rénale.

Les signes principaux de déshydratation sont les suivants : sécheresse de la bouche, hypotension avec parfois malaise au lever, somnolence ou agitation, étourdissement et confusion.

Si un ou plusieurs de ces signes se manifestent, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.



Et toujours... l'OTV

La Municipalité a décidé, depuis 6 ans maintenant, de maintenir toute l'année l'**Opération Tranquillité Vacances** qui consiste en la surveillance de vos habitations durant vos absences.

Vous devez vous présenter au poste de Police Municipale en Mairie pour préciser vos dates d'absences : des patrouilles régulières seront organisées pour limiter le risque de cambriolage.

Renseignements au 03 83 90 54 90.



Principales décisions du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire

Conseil Municipal du 29 juin 2015

- Motion de soutien à l'Association des Maires de France pour alerter sur les conséquences des baisses de dotations de l'Etat
- Compte de Gestion 2014
- Compte Administratif 2014
- Gestion dynamique de la dette
- Demandes de réserves parlementaires
- Vidéotranquillité
- Recrutement de personnel d'animation pour l'ATE
- Attribution de primes pour ravalement de façades
- Contrat de Ville nouvelle génération : présentation des projets

Conseil Communautaire du 22 mai 2015

- Subvention exceptionnelle à la Fondation de France en soutien aux victimes du séisme au Népal
- Démarche ATP ; subvention à l'association « La Grande Sapinière »
- Lancement de l'actualisation du 6^{ème} Programme Local de l'Habitat durable
- Politique locale de l'urbanisme du Grand Nancy

Conseil Communautaire du 25 juin 2015

- Compte de Gestion 2014
- Compte Administratif 2014
- Rapports annuels (distribution publique

- d'énergie électrique et gaz, production et distribution de chaleur, qualité du service public d'élimination des déchets, prix et qualité des services d'eau et d'assainissement, service public et services exploités en régie – transports et déplacements, Centre des congrès Prouvé, Parc des expositions, Crématorium)
- Principes de classification et de valorisation relatifs à l'entretien et l'aménagement des voiries
- Aménagement de l'accès du monument de la Résistance à Laxou

Élus minoritaires, réponse de la majorité municipale

Retrouvez l'intégralité des débats des Conseils Municipaux sur www.laxou.fr et des Conseils Communautaires sur www.grand-nancy.org

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire"
(Phrase attribuée à l'esprit de Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)
(textes et photos reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs sans correction).

Pour un accord universel pour le climat, une urgence qui dépasse les frontières politiques et territoriales.



La France va accueillir et présider la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 »

du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. Les conclusions de travaux ont largement démontré que l'intensification du dérèglement climatique du à l'activité humaine était une certitude et que le scénario de l'inaction aurait des conséquences catastrophiques.

La transformation de nos économies et de nos sociétés pour un monde décarboné est aujourd'hui un impératif : c'est l'avenir de l'humanité dont il est question.

L'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la

transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Pour cela, le futur accord devra traiter, de façon équilibrée, de l'atténuation – c'est-à-dire des efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre permettant de contenir le réchauffement global à 2°C - et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants. En juin, à Bonn (Allemagne), les 195 Etats membres de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont tenté d'avancer sur la voie d'un accord universel pour contenir la hausse de la température moyenne à 2 °.

L'enjeu climatique et secondairement économique : une urgence qui doit nous inviter à inventer une nouvelle démocratie pour protéger notre planète, notre unique habitat à tous. **La construction d'une nouvelle gouvernance Européenne** qui puisse peser dans le monde avec nos valeurs pour que l'avenir de nos enfants et de la diversité de notre écosystème soit garantie dans nos territoires est indispensable. **Il faut engager notre mutation démocratique.**

Nous vous souhaitons un bel été.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains

19 rue de la forêt LAXOU

c.gerardot@orange.fr ou

www.facebook.com/c.gerardot

Réponse de la majorité municipale

A LA BONNE HEURE !!!

Nous sommes totalement en phase !

Pourvu que ça dure...

Bel été à toutes et à tous.

Comme Martin Luther King l'a dit un jour, moi aussi « J'ai fais un rêve » dans lequel :

- chaque individu est respecté sans distinction d'âge, de sexe, de race, de religion, ou d'opinion politique
- la liberté d'expression doit être respectée, en tant que telle, et non pas accordée pour être finalement confisquée, salie, rabaissée, même, au nom d'un droit de réponse
- l'égalité entre tous existe dans la complémentarité, et, avec nos différences
- la fraternité n'est pas un vain mot
- les valeurs politiques ne sont pas celles

de l'opportunisme ou de la violence verbale.

Etre une personnalité politique implique d'être au **service** de ses concitoyens pour le bien de tous. Respect, écoute et bienveillance envers l'Autre sont, et, resteront mes valeurs car **l'Homme est la base de tout.**



Sincèrement

Carole Chrisment

12 rue Abbé Didelot

06 11 70 13 70

carolechrisment@orange.fr



Claudie BALTHAZARD, Tapissière-Décoratrice, une femme passionnée par son métier.



C'est rue Paul Bert que l'on découvre « l'Atelier de Claudie » où habite et travaille **Claudie BALTHAZARD**, tapissière-décoratrice installée à son compte.

Le tapissier décorateur est l'héritier des artisans du Moyen-âge qui confectionnaient des courtines (rideaux) et qui posaient des tentures et des tapisseries. Il habille et garnit des meubles, sièges, fauteuils...

Ce métier particulier demande beaucoup d'habileté manuelle, de la précision, un intérêt majeur pour le travail des différents textiles, le sens des couleurs, le toucher des matières, mais aussi un accueil personnalisé avec une grande écoute.

Claudie exerce ce métier avec passion depuis plus de 25 ans, après avoir obtenu plusieurs diplômes Tapissière-Décoratrice et Couturière d'ameublement. Il y a 15 ans, elle a créé son propre atelier, d'abord rue Voltaire puis rue Paul Bert.

Son installation a été difficile, mais soutenue par sa famille et ses proches, Claudie n'a jamais abandonné son beau

projet professionnel. Au départ, elle travaillait sur la machine à coudre de sa mère avec seulement quelques clients. Son premier investissement fut une machine à coudre professionnelle, puis une grande table de travail ensuite un ordinateur et aujourd'hui elle a réalisé des travaux à l'entrée de son Atelier.

Grâce à ses qualités relationnelles et professionnelles, Claudie fidélise ses clients qui, par le bouche-à-oreille, lui font de la publicité. **Elle travaille avec plus de 700 références de tissus voilages et ameublements.**

En contact avec des architectes, elle participe aux réunions de chantiers où elle rencontre différents corps de métiers. Claudie apporte des précieux conseils, assurant notamment « que les rideaux déterminent l'ambiance et l'harmonie d'une pièce ».

Pour Claudie, la plus belle récompense est la reconnaissance de ses clients, surpris voire émerveillés par son travail soigné et exceptionnel.

Paul, Champion de Lorraine de tir campagne

Le jeune laxovien **Paul CHALOT** qui pratique le tir à l'arc depuis 3 ans à la Première Compagnie de Tir à l'Arc de Nancy a remporté le 1^{er} mai le championnat régional de tir campagne. Un titre de plus après celui obtenu lors des championnats départementaux de tir en salle cet hiver.

Il y a plusieurs catégories pour le tir en extérieur :

- le tir campagne : tir en forêt sur des cibles rondes de différents diamètres. Il y a 24 cibles. Les distances entre le tireur et la cible changent à chaque cible et peuvent ne pas être connues.
- le tir 3D qui consiste à tirer sur des animaux en mousse.
- le tir FITA : deux séries de 6 tirs de 6 flèches avec des distances variant entre 20 m et 70 m. Paul tire sur les cibles à 30 mètres. Il y a également le tir nature, le tir Beursault et le tir fédéral.

L'objectif de cette première année chez les benjamins était de découvrir les différentes catégories. L'an prochain il choisira ses deux préférées avec pour objectif la sélection pour les championnats de France.



Paul a émis le souhait de pratiquer le tir à l'arc lorsqu'il avait six ans mais a dû patienter car le club accepte les enfants à partir de huit ans.

Selon Paul, le tir à l'arc développe la patience et la concentration.

Pour l'instant il tire avec un arc classique mais n'exclut pas dans quelques années de pratiquer sur un arc à poulie.



Vincent KOVACIC, un Laxovien champion de France 3 bandes N2.



Vincent est devenu champion de France à Colmar, en gagnant la finale avec la manière : 30 à 21 en 33 reprises !

Félicitations à Vincent et au club de billard de Laxou !



Laxou

RÉTROSPECTIVE



Opération « faux PV », 2 juin



Kermesse Pergaud, 12 juin



Fête des Provinces, 13 juin



Fit Days Kids, 10 juin



Rencontre UNICEF, 12 mai



Le Conseil Municipal d'Enfants a rendu hommage à Aroudeïny, 20 juin



Vente de livre au profit d'Andermboukane, 20 juin



Concert chorale polonaise, 10 mai

20 ans de l'ATE, 20 juin



Les Challenges inter-écoles

